

LES FABLES MODERNES.

Il y avait en 1782, au collège de Brienne, un jeune écolier de quinze ans, qui faisait des vers et il faut l'avouer, des vers fort médiocres. Voici une fable inédite de ce jeune homme, fable que possède en manuscrit M. le comte de Weimars, qui la regarde à juste titre comme une des pièces les plus précieuses de son précieux cabinet.—Il est vrai que cet écolier, auteur de la fable : *Le chien, le lapin et le Chasseur*, était né en Corse, dans la ville d'Ajaccio, et qu'il se nommait NAPOLEON BONAPARTE.

LE CHIEN, LE LAPIN ET LE CHASSEUR.

César, chien d'arrêt renommé,
Mais trop enflé de son mérite,
Tenait arrêté dans son gîte
Un malheureux lapin de peur inanimé.
Rends-toi ! lui cria-t-il d'une voix de tonnerre,
Qui fit au loin trembler les peuplades des bois ;
Je suis César connu par ses exploits,
Et dont le nom remplit toute la terre.
A ce grand nom Jeannot Lapin,
Recommandant à Dieu son âme pénitente,
Demande d'une voix tremblante :
Très-sérénissime matin,
Si je me rends, quel sera mon destin ?
—Tu mourras.—Je mourrai ! dit la bête innocente.
Et si je fuis ?—Ton trépas est certain.
—Quoi ! reprit l'animal qui se nourrit de thym,

Des deux côtés je dois perdre la vie !

Que votre illustre seigneurie
Veuille me pardonner puisqu'il me faut mourir.

Si j'ose tenter de m'enfuir.

Il dit et fuit, en héros de garene.

Caton l'aurait blâmé : je dis qu'il n'eut pas tort,

Car le chasseur le voit à peine

Qu'il l'ajuste, le tire... et le chien tombe mort !

Que dirait de ceci notre bon LaFontaine ?

Aide-toi, le ciel t'aidera.

J'approuve fort cette morale-là.

LE TAMBOUR-MAJOR ET LA SARDINE.

Fable.

Un long tambour-major, pressé par la famine,

Dinait d'une maigre sardine

Et s'en régala fort, ma foi !

On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

LE PETIT PAIN ET LE CAISSIER.

FABLE.

Un petit pain, qui n'avait pas de chance,
Sous la dent d'un caissier courait un grand danger.

Comme il se trouvait sans défense,

Stoïquement il se laissa manger.

Moralité.

Mais, s'il avait pu se venger,
Il n'eût pas souffert en silence.

NOUVELLES DIVERSES.

Le lord-maire de Londrs a réuni toute sa famille dans un dîner, le jour de Noël, au Mansion-House. L'invitation comprenait 210 ; personnes, 186 se sont présentées.

Les invités du lord-maire étaient : son père, âgé de 83 ans, avec 13 de ses fils et de ses filles, 49 petits-enfants et 14 arrière-petits-enfants. Etaient également présents les 4 fils et les 4 filles du lord-maire, ses 4 frères et ses 6 sœurs, 17 neveux, 22 nièces, 29 cousins et un petit-fils. La famille de lady-mairesse assistait à ce dîner. Elle comprend sa belle-mère, 4 frères, 13 sœurs, 12 neveux, 12 nièces 41 cousins.

Voilà certes un dîner de famille comme on n'en a pas vu depuis les patriarches.

DISCUSSIONS DOTALES.—La cour suprême de l'Etat du New-Hampshire, siégeant à Manchester, vient de juger un différent entre le docteur Edward Sharp, de Philadelphie, et son beau-père, E. Ruben Hall, de Nashua. Le mariage du docteur avec Miss Hall a été célébré à Philadelphie en septembre 1870. Une heure avant la cérémonie, le père de la future prit l'engagement par écrit de servir à celle-ci, pendant sa vie, une rente annuelle de \$1,200, représen-

tant l'intérêt d'un capital de \$20,000. Mais après le mariage, M. Hall a refusé de tenir cet engagement, et son gendre, M. Sharp, s'est adressé à la justice pour l'y contraindre.

Devant la cour, M. Hall a déclaré que l'engagement dont on réclame l'exécution a été obtenu de lui par fraude. Le matin du mariage, sa fille lui aurait dit que le docteur refusait de l'épouser si son père ne lui constituait pas une dot de \$20,000. M. Hall signa la promesse dont il est parlé plus haut, pour que sa fille ne fut pas déshonorée, mais il sut plus tard que le prétendu refus était une invention, concertée entre elle et son futur mari, en vue d'obtenir la somme de \$20,000 qu'ils convoitaient.

Madame Sharp a contredit formellement les déclarations de son père, et a affirmé que c'est de sa pleine volonté qu'il s'était engagé à lui servir une rente de \$1,200. Son témoignage a été confirmé par celui de M. Bladin, qui avait rédigé l'engagement. La cour a condamné le beau-père à s'exécuter.

—Le gouvernement français vient de publier les tableaux de recensement de la population de la France en 1872.